

ÉDITORIAL

Voir plus loin, agir maintenant

Le 13 juin 2004, chaque Belge de plus de 18 ans sera amené à élire ses représentants au parlement des Régions (wallonne, bruxelloise ou flamande) ainsi que ses représentants à l'Europe.

Voter, c'est important.

Parce que nos parents et grands parents se **sont battus pour ce droit de vote**, pour une véritable démocratie représentative ; il ne faut pas oublier que les femmes votaient pour la première fois en 1949 ! Il suffit de regarder les pays où les gens ne peuvent pas voter pour se rendre compte de toute l'importance d'être appelés à remplir ce geste citoyen.

Parce qu'élire ses **représentants**, ses « porte-paroles » à tous les niveaux de pouvoir, c'est mettre en place les personnes qui défendent vos idées .

Il y a de multiples bonnes raisons de voter ECOLO, ce 13 juin 2004.

Les ministres (Daras, Detienne, Nollet et Maréchal) et parlementaires ECOLO aux gouvernements de la Région wallonne et de la Communauté française et nos parlementaires européens ont fait de l'**excellent travail** depuis 1999 pour assurer des perspectives de développement durable, un modèle de développement qui respecte le social et l'environnement en donnant du sens à l'économie.

Pour ne citer que trois domaines où ECOLO obtient des résultats concrets :

1. **Les économies d'énergies** : des primes sont offertes pour les achats

« malins » c'est-à-dire des appareils et équipements permettant des réaliser des économies d'énergie. Cela favorise l'emploi des secteurs économiques concernés (isolation, menuiseries, chauffagistes...) ; tout le monde y trouve des avantages y compris notre bonne vieille planète qui souffre moins de l'effet de serre dû à l'émission de gaz toxique. Les certificats verts, les éoliennes, la co-génération sont aussi des initiatives vertes.

2. **La mobilité pour tous** est étudiée sous toutes ses coutures suite à la création d'un observatoire de la mobilité en Wallonie. La subvention de plans de **déplacements scolaires** qui permettent aux enfants de se rendre en toute sécurité à l'école et la sécurisation des abords des écoles sont des réalisations ECOLO ! Des **plans de déplacement d'entreprise** pilotes sont mis en place pour améliorer l'accessibilité des travailleurs à leur lieu de travail ; le transport de marchandises par **voies d'eau** s'est accru de 21,6 %. C'est une manière à la fois écologique et économique de voir l'avenir : moins d'encombrement et moins de pollution sur les routes, plus d'emploi dans des secteurs tels que la batellerie, les chargeurs et les ports autonomes créés sur d'anciennes friches industrielles totalement réhabilitées. Depuis 1999, Ecolo a pris en compte les **déplacements des piétons, des personnes à mobilité réduite et des cyclistes** : plus de 60 communes ont bénéficié de subsides importants pour des aménagements sur base de critères

Dans ce numéro

Page 2

- Suite de l'éditorial
- Coordination de l'accueil extrascolaire

Pages 3

- La poésie des boîtes aux lettres

Page 4

- Quelle ruralité pour demain ?
- Attention ! Arbres dangereux !
- Prix orange

Page 5

- Heureuse initiative
- Détricotage de services au public

Prix citron

- Page 6
- A la recherche de l'emploi perdu
- A la foire, les potes n'iront plus
- Une nouvelle direction pour nos écoles communales

Page 7

- Italie. L'agriculture est sur les genoux
- Page 8
- Savez-vous que ?
- Pour manger des légumes
- Votre point vert

LISTE N°5

ECOLO

Suite de la page 1

Voir plus loin, agir maintenant

clairs (notamment l'élaboration d'un plan communal de mobilité).

3. Le financement de l'accueil extra-scolaire et le subventionnement différencié des écoles tant maternelles et primaires que secondaires (c'est-à-dire plus de subventions de fonctionnement pour toutes les écoles et davantage encore pour les écoles défavorisées) sont deux réalisations **ECOLO** qui doivent apporter des bouffées d'oxygène aux établissements scolaires.

Sans parler de tous les autres domaines où **ECOLO** est sur le pont : la prévention santé, la gestion et la prévention des déchets, les contacts intergénérationnels, l'aide à la jeunesse, les personnes handicapées, la santé mentale et la lutte contre les assu-

tudes, les maisons de repos et de soins, l'amélioration des conditions de travail du personnel des secteurs non marchand...

Voter **ECOLO**, c'est agir pour mieux vivre au quotidien, pour une économie qui tourne en préservant nos réserves naturelles et en respectant l'humain, pour plus de solidarité avec les plus précarisés chez nous et dans les pays du sud.

L'objectif du développement durable, c'est la qualité de la vie, ici et ailleurs, maintenant et pour les générations futures.

Agnès Namurois

6^{ème} effective à la Région wallonne

Nouveau décret

Coordination de l'accueil extrascolaire

Sur l'insistance répétée de nos deux conseillers communaux, la majorité (Intérêts Communaux) a décidé de s'inscrire dans le nouveau décret « relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire. » (1)

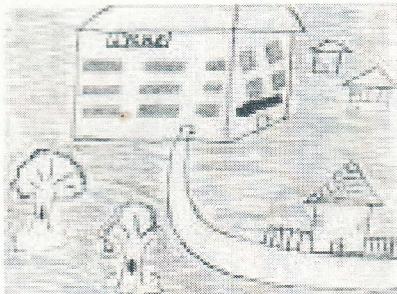
Par sa mise en application, ce décret vise d'abord à proposer aux enfants un épanouissement global en organisant des activités qui soutiennent leur développement et qui sont adaptées à leurs capacités et à leurs rythmes. Il cherche ensuite à permettre, dans un même lieu, la rencontre d'enfants d'origines différentes en vue d'une plus grande cohésion sociale.

Et, comme troisième objectif et non des moindres, il se propose de faciliter et de consolider la vie de famille, notamment en conciliant vie familiale et vie professionnelle. Il offre aux personnes qui confient leurs enfants un lieu d'accueil momentané dans une structure de qualité en dehors des temps scolaires.

Ce décret permet aux communes qui le souhaitent de réaliser un programme de Coordination Locale pour l'Enfance (en abrégé « CLE »). Sur la base d'un état des lieux et d'une analyse des besoins, ce programme vise au développement d'initiatives existantes en matière d'accueil extrascolaire et, si nécessaire, à la création de nouvelles initiat-

ves correspondant aux demandes de la population. Les communes peuvent ensuite bénéficier de subсидés pour l'engagement d'un coordinateur de ces initiatives d'accueil ainsi que pour soutenir l'accueil d'enfants de familles défavorisées.

On peut évidemment se réjouir que le pouvoir communal ait en définitive décidé de relever cette opportunité, qui rencontre le souci d'un grand nombre de nos concitoyens.



Depuis le début de l'année, une coordinatrice a été engagée et a commencé l'état des lieux des ressources en matière d'accueil extrascolaire dans notre commune. Nous regrettons néanmoins (quelles que soient les qualités de la personne) que cet engagement se soit fait sans appel à candidature ni examen pour le poste à pourvoir.

Marianne Sand

(1) Cette nouvelle législation fait partie d'une « trilogie » de décrets initiés par le Ministre de l'Enfance (l'ECOLO Jean-Marc Nollet) concernant l'accueil des enfants en dehors des heures d'école. Les deux autres décrets concernent, l'un, les centres de vacances, et l'autre, les écoles de devoirs

Je ne suis pas un lecteur assidu de tract électoraux, J'ai commencé par lire votre article que j'ai trouvé sympa et tout a fait à la page. Votre AEV ensuite... j'ai tout lu! quel équipe dynamique.

La poésie des boîtes aux lettres

L'Avis en vert n'est pas distribué par la poste, vous vous en êtes déjà rendu compte (du moins, on l'espère). Pour l'occasion, les Ecolos de Walhain se transforment en facteurs et font la tournée du village, besace au dos.

On croit que c'est simple et que l'affaire est terminée en deux temps trois mouvements. Que nenni, valet ! Chaque boîte aux lettres est différente et demande un tour de main particulier. Ce peut-être une simple caisse déposée sur un muret. Il faut soulever le couvercle et bien le remettre en place pour éviter que la pluie n'inonde son contenu. Une ancienne boîte, toute mignonne, mais avec une fente si étroite que l'Avis en vert (AEV pour les intimes) résiste. Faut pousser. Une fente dans le mur, horizontale ou verticale, avec une sorte de brosse à l'intérieur pour empêcher le vent de s'engouffrer. Y a de l'imagination. Mais l'AEV n'apprécie pas. Il reste accroché. Un tronc moderne en alu tout reluisant, et dont on se demande quel est le mode d'emploi. Une carcasse si rouillée qu'on en vient à s'inquiéter de la durée de validité de son vaccin anti-tétanos. Une fente dans la porte, tout en-dessous, dont il faut, selon les cas, pousser ou soulever le clapet en évitant d'y laisser les doigts. Certaines ont les pieds dans la gadoue quand il pleut. Les unes sont à front de rue. D'autres derrière le portillon, ou accrochées à un mur derrière un parterre qui en rend l'accès difficile, ou dans la haie dont il faut écarter les branches. Plusieurs sont déjà remplies à craquer. On tente de se faire une petite place. Dans certaines rues, on a l'impression



d'avoir une meute de chiens aux trousses. On s'approche prudemment d'une barrière, un chien se dresse et aboie. On glisse vite fait l'AEV avec la crainte de se faire bouffer le bout de la main. L'alerte est donnée. Tous les chiens du quartier sont de la partie. Parfois, c'est rare mais ça arrive, il n'y a rien. Vous déposez l'AEV là où vous le sentez, en regardant discrètement si quelqu'un ne vous vient pas en aide. Puis il y a les boîtes devant lesquelles vous restez perplexe : « Pas de pub. Pas de presse gratuite ». Je mets, je mets pas ? Je mets. L'AEV c'est de la bonne presse. Tout Walhain doit l'avoir lu. Puis, il y a les originales : les chiens dont il faut tirer la langue pour ouvrir, les jolies qui sont peintes, celles qui imitent les vraies boîtes postales (faut pas se tromper !), celles qui vous sourient. Une qui dit merci facteur ! Et puis, certaines sont fleuries, si joliment qu'on a l'impression d'être attendus et que cela donne envie de revenir. Un vrai prix orange !

La promenade est intéressante et quand on revient de sa petite tournée, on ne peut s'empêcher de penser au facteur. Qué bia mestî ! Mais qué mestî tout de même...

PS. Avez-vous déjà essayé de glisser du courrier dans votre boîte aux lettres ? Faites un peu l'exercice avec l'AEV que vous tenez en main. Vous nous en donnerez des nouvelles...

Danielle Gallez

Conférence

Quelle ruralité pour demain ?

De nombreuses personnes étaient présentes le 1^{er} avril à la conférence-débat organisée par ECOLO pour réfléchir au caractère rural des communes de Chastre et Walhain. On a assisté à des échanges intéressants, animés, autour d'une question qui ne fait pas l'unanimité et qui provoque des tensions. Ainsi, il apparaît que les personnes qui vivent à la campagne souhaitent des villages avec une vie économique réelle (petites entreprises, commerces, transports, etc.) mais ne veulent pas voir fleurir ces entreprises ou commerces près de chez eux.

Une idée importante s'est dégagée après les exposés et les discussions : le développement actuel de nos villages pourrait nous conduire à terme dans une impasse. En effet, il priviliege les habitations isolées, souvent



dans le cadre de lotissements, chacun souhaitant être chez soi, assez loin du voisin pour ne pas être dérangé. Avec ce type d'aménagement de nos campagnes, on va droit dans le mur. Quelques exemples : consommation importante du sol, transports en commun qui ne peuvent desservir un habitat dispersé, pertes d'énergie, etc. Il faut penser à l'avenir. Une alternative : la densification de l'habitat mais selon des principes propres à la campagne avec, par exemple, maintien d'espaces

verts entre les groupes de maisons, places aménagées, circulation adaptée. Il faut oser penser autrement qu'en fonction de nos intérêts immédiats. Nous engageons l'avenir dès à présent.

Jean-Marie Gillet

Protection de la bio-diversité

Attention, Arbres dangereux !

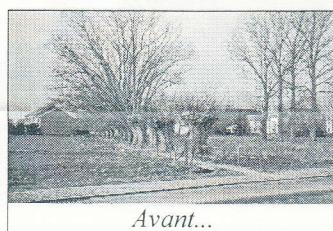
Fin de l'hiver, 21 saules centenaires (sur 28) ont été abattus - sur ordre de police - le long du petit sentier de « la Culée » et de la dite place, pour motif de « danger pour le public ». Selon l'ancienne coutume ces saules délimitaient une prairie : neuf de ces arbres bordaient le sentier, tandis que les douze autres, sur l'autre face du champ, étaient éloignés d'environ cinq mètres de la petite route qui longe la place.

Aucun habitant de Walhain n'a connu l'époque de leur plantation : c'est dire combien ils faisaient partie du paysage.

De quel danger s'agissait-il ?...

Ces vieux saules avaient, certes, besoin d'être élagués, et certains étaient fendus, tandis que d'autres étaient en partie nécrosés. Mais il ne faut pas être grand spécialiste pour savoir qu'un saule élagué vit longtemps, même fendu, même à moitié pourri : c'est justement alors qu'il devient intéressant au niveau de la bio-diversité, car ses cavités, pourritures et crevasses de tout genre servent d'abris et nourriture pour insectes et surtout oiseaux, dont les hiboux...

Il m'a été dit que des habitants auraient porté plainte auprès du Bourgmestre...



On peut se demander pourquoi l'autorité communale leur a donné satisfaction. Pourquoi cette autorité est-elle plus prompte à entendre ce type de plainte que celle des défenseurs des arbres ?

Les saules-têtards, partie non négligeable de notre patrimoine et de notre paysage deviennent de plus en plus rares ; n'y a-t-il pas lieu de les protéger plutôt que de les abattre ?

Il existe d'autres dangers bien plus importants dont il faudrait se préoccuper !

On réplique aussitôt qu'on en replantera... Mais ce n'est pas en dix ans qu'on refait une nature qui a cent ans ! Savez-vous qu'en qu'à la fin de notre siècle, en 2100, UN TIERS DES ESPECES vivant sur notre planète aura disparu ! La décision d'abatage y aura quelque peu contribué !... Et ceci dans une commune qui se prétend rurale !

P.S. : S'il vous plaît, si vous possédez des saules qui longent un chemin public, élaguez-les à temps, afin de ne pas être obligés de les abattre pour peu qu'il soient fendus !...

Catherine Ronse-Installé



Prix orange

A la famille GREGOIRE habitant l'ancienne abbaye de Lerinnes pour avoir planté un alignement de saules têtards le long du ruisseau qui traverse sa propriété. Comme on aimerait revoir

ECOLO
Walhain

plantés un peu plus souvent ces arbres au pouvoir prodigieusement asséchant, si typiques de nos paysages du Brabant wallon.

Visite du Bois de Buis

Heureuse initiative

J'aimerais souligner l'heureuse initiative de jeunes couples du quartier de la Bolette et de la rue de la Station , ce dimanche 4/04/2004.

Nous avons passé un après-midi dans le Bois De Buis avec le propriétaire des lieux et son garde. Le propriétaire passionnant, passionné, érudit a distribué à chaque participant, et aux enfants, un historique du bois. Nous avons visité sous son égide une coupe de



bois, ensuite des plantations d'arbres et de haies, le tout accompagné d'explications détaillées.

Cerise sur le gâteau, une chasse aux œufs pour les enfants.

Tout le monde est reparti content. Le transport s'est fait en tracteur avec benne.

Jacqueline Foret, participante enthousiaste et doyenne de la locale Ecolo.

Vigilance citoyenne

Le détricotage du service au public ?

On l'oublie peut-être un peu trop mais, le 13 juin, on votera aussi pour les européennes. Et nous espérons que le courant écologiste sera là aussi bien représenté. Pourquoi ? Eh bien, notamment pour faire barrage à la mise en place de l'AGCS. Encore une bataille de Don Quichotte contre des moulins à vent ? Pas du tout, nous aimons les moulins à vent ! Cet accord qui se négocie (trop) discrètement est l'instrument juridique international par lequel, au sein de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), les pays industrialisés entendent généraliser la doctrine du libre-échange au secteur des services.

La Commission européenne, contrôlée -en principe- par les euro-députés que nous élirons le 13 juin, propose de changer en marchandises des biens communs et des services publics tels que l'eau, les soins de santé, l'enseignement, la sécurité sociale, la culture, le transport public, les services de contrôles environnementaux, le logement, la Poste et les télécommunications et autres services à la population, pour n'en citer que quelques-uns. Un marché juteux, voyez plutôt : 3500 milliards d'€ pour la santé, 2000 milliards d'€ pour l'éducation, 1000 milliards d'€ pour l'eau. L'objectif est de libéraliser tous les services à la population.



Et que constate-t-on ? Si les intentions de l'AGCS étaient avouables, elles se négocieraient au grand jour et pas à huis clos comme c'est le cas, à l'abri des médias, par vagues successives et à doses homéopathiques pour mieux atteindre leur but.

Quand on sait que dans le mot "privatisation", il y a le mot "privation", on ne peut que frémir pour les générations futures.

Alors, au Parlement européen, plus les écologistes -qui sont les seuls à réellement lutter contre les privatisations- auront de représentants, moins cette menace néo-libérale sévira.

Sans quoi, puisque désormais tout se vend et s'achète, nous courrons même un jour, qui sait, le risque d'un accord général sur le commerce des ... sentiments ?

rens. : www.attac.org – www.natureetprogres.org – www.eausecours.org

Vincent LETHÉ

Prix citron

A la majorité en place (Intérêts Communaux) qui ne respecte pas la Loi communale ! Le Collège des bourgmestre et échevins ne parvient jamais à réunir 10 fois par an le conseil communal comme c'est prévu par la Loi. Depuis les sélections communales d'octobre 2000,

le Conseil communal a siégé en moyenne 7 à 8 fois par an. Il est vrai que, dès qu'il manque un conseiller de la majorité, ils ne sont plus en nombre pour décider seuls ! Ha, comme il est difficile de partager le pouvoir !



Espoir ou désespoir

A la recherche de l'emploi perdu

Mercredi 3 mars. Les files s'allongent devant les bureaux de pointage de Tourinnes, Nil, Perbais et Walhain. Les chômeurs qui se connaissent se retrouvent et taillent une bavette. D'autres sortent de leur voiture à la dernière minute et se glissent rapidement jusqu'au bureau. Incognito. Il fait froid. On ne traîne pas.

Nous distribuons un petit tract qui manifeste le désaccord d'Ecolo face aux récentes mesures de contrôle prises à l'encontre des chômeurs et nous leur expliquons notre position : s'il y avait de l'emploi pour tous, il n'y aurait sans doute pas tant de chômeurs et le contrôle n'y changera rien. 200.000 emplois ? Crées par des mesures d'exclusion des chômeurs ?

On en profite pour discuter le coup. Elles et ils parlent, un peu, disant en quelques mots comment ils vivent leur situation de demandeurs d'emploi.

- J'ai 45 ans. Je me présente partout, sans être convoquée. A mon initiative. Mais je ne trouve rien. Je suis trop vieille. On ne veut plus de moi.

- Un jeune. Je viens de passer mon permis poids lourd. J'espère qu'avec ce papier en poche, je trouverai plus facilement quelque chose. Ca fait 2 ans que ça dure. Il a le sourire de l'espoir.

- Un autre jeune, dans la même file. C'est la dernière

fois que je viens pointer. J'ai trouvé quelque chose à la police. Ouf !

- Une jeune femme effacée. C'est la première fois que je viens pointer. C'est pénible. Mais j'espère que ça ne va pas durer.

- J'ai été licenciée pour restructuration. C'est de votre faute, à vous ECOLO, avec toutes les taxes que vous faites voter !

- Je ne me retrouve plus dans les différents plans d'accompagnement des chômeurs. Où faut-il aller, auprès de qui ?

- J'ai 40 ans. Je me rends au bureau du Forem chaque semaine, sans résultats.

- J'envoie des C.V. et je me rends à tous les rendez-vous. Cela me coûte cher pour rien.

- J'ai le sentiment d'être prise pour une profiteuse.

- ...

L'expérience est dure. Il faut entendre et voir pour comprendre que vraiment, le problème du chômage, ce n'est pas nécessairement du côté des chômeurs qu'il se trouve...

Danielle Gallez et Jacques Coppin

A bientôt!!!

A LA FOIRE, LES POTES N'IRONT PLUS

Nous avons appris qu'il n'y aurait plus de Foire aux Potirons en septembre 2004 à Tourinnes.

En voilà une nouvelle ! Nous nous étions habitués à ce que cette manifestation rythme la fin de nos étés. Cela semblait aller de soi, comme l'arrivée des premières hirondelles au printemps. Nous étions nombreux dans la commune à participer à la fête comme petites mains, les uns à l'installation des chapiteaux, les autres aux entrées, aux bars, aux tartes ou aux frites. Merci à Michel Corlier, jardinier en chef des 24 éditions passées, pour ces joyeux moments de convivialité villageoise et artistique ainsi que pour sa vivace contribution à la biodiversité potagère. Le palpitant de Michel lui a fait

comprendre qu'un peu de repos serait le bienvenu. Nous lui souhaitons bien sûr un rétablissement aussi vigoureux que certaines variétés de cucurbitacées courreuses dont il a le secret. Et qui sait si la fête ne renaîtra pas, peut-être sous une autre forme et le moment venu, après une ou deux saisons de jachère ?

Vincent Lethé et Jacqueline Foret

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que Noduwez prend la relève et organisera la Foire aux Potirons le 19 septembre. Rendez-vous à tous les potes...

Futur de nos écoles

Une nouvelle direction pour nos écoles communales

Comme vous le savez sûrement, Madame Bernadette Reuliaux, directrice des trois écoles communales de Walhain prendra sa retraite en octobre prochain. Nous profitons de l'occasion pour la remercier du travail accompli et lui souhaitons une retraite passionnante.

Le rôle de directeur est, à nos yeux, essentiel et influence durablement l'esprit et l'am-

biance qui règnent dans ces petits paradis du savoir et du savoir-vivre que sont nos écoles. C'est pourquoi nous trouvons « importantissime » que les candidat(e)s à la direction allient compétences administratives, compétences pédagogiques et d'animation d'équipe.

Jean-Marie Gillet

Notes de voyage

Italie: l'agriculture est sur les genoux

Cet article a été publié dans *Voix paysannes. Le journal de l'agriculture paysanne* (n°29, mai-juin 2003). Nous en publions ici quelques extraits. L'auteur de ces lignes, un jeune Walhinois, a passé neuf mois dans les campagnes d'Italie. Neuf mois consacrés à travailler, comme « ouvrier agricole itinérant », dans quelques exploitations du Nord comme du Sud du pays. Et, à vrai dire, la réalité ne lui a pas toujours paru fort rose...

Toscane. Dans le domaine où je suis embauché, les 60ha cultivés sont aujourd’hui destinés à la production d’huile et de vin. Le métayage a été définitivement aboli dans les années ‘70, et ce sont aujourd’hui six ou sept ouvriers qui font fructifier ces belles terres encore exigeantes en main-d’œuvre. A une production de qualité grandissante s’associent aujourd’hui un gîte rural, ainsi qu’une politique commerciale de plus en plus résolument tournée vers les portefeuilles d’Europe du Nord, voire d’autres continents. A partir de novembre, c’est la récolte des olives qui concentre les énergies. Afin d’obtenir une huile de qualité, les fruits sont recueillis à la main sur les arbres. Succède à cette récolte la patiente taille des vignes, qui se prolongera jusqu’à la fin de l’hiver. Trois ou quatre mois s’écouleront à passer en revue le vignoble pied par pied.

Basilicate. Aux antipodes de la Toscane, la Basilicate est, au sud de la péninsule, ce lieu oublié où, disait-on il y a cinquante ans encore, la miséricorde divine elle-même n’avait jamais mis les pieds. Négligée de tous jusqu’il y a peu, cette région s’est en partie relevée notamment grâce à des aides publiques judicieusement utilisées par l’administration régionale. Le développement économique des campagnes est pourtant loin d’être homogène. Quelque part sur les hauteurs, un éleveur quinquagénaire tente encore de tirer l’exploitation familiale: une centaine de brebis, une cinquantaine de chèvres, trois vaches allaitantes, quelques hectares de blé dur et de l’orge pour le bétail. La sécheresse, qui touche de façon de plus en plus grave tout le Sud de l’Italie, compromet un peu plus chaque année la récolte et la repousse de l’herbe. En ce début de mois de mars, les pâtures semblent un désert. Mais le plus difficile, aujourd’hui, c’est d’écouler les produits. De temps en temps vient un boucher, qui examine les bêtes avec une moue; on négocie dur et longtemps, mais le visiteur repart presque toujours avec un animal, tout au plus.

Emilie-Romagne. Les plaines fertiles auraient-elles pour vocation d’assurer l’alimentation quotidienne de Monsieur Tout-le-Monde, tandis que les collines et les montagnes s’orienteraient à présent vers les produits du terroir « à l’ancienne » pour vacances gastronomiques? Ce n’est certes pas l’avis de quelques paysans néophytes installés depuis peu sur l’Apennin bolonais et aujourd’hui regroupés en association. Sur des terres

de colline pourtant soumises à la concurrence impitoyable de la plaine du Pô toute proche, ces quelques agriculteurs ont fait le pari de cultiver les fruits et légumes les plus banals, de l’aubergine à la cerise, ainsi qu’un peu de blé, et d’expérimenter un minuscule élevage porcin. Sous le regard curieux mais pas forcément convaincu de leurs voisins, désormais résignés à ne plus produire que du fourrage... Pour écouter ces produits à des prix dignes du travail fourni, ils essaient notamment de développer la vente directe auprès de groupements de consommateurs. La partie est loin d’être jouée.

Un monde en péril? L’Italie, second producteur agricole de l’UE après la France, conserve encore dans ses campagnes une structure plus fragmentée que les autres pays industrialisés. Avec ses 3 millions d’exploitations (contre 1,2 millions en France) d’une superficie moyenne de 5ha, l’agriculture italienne emploie presque 7% de la population active du pays (contre 4,4% en France et 1,7% au Royaume-Uni). Alors, l’Italie, un modèle d’agriculture paysanne? En vérité, les chiffres évoqués ci-dessus ne reflètent qu’imparfaitement une réalité très contrastée. Comme le reste de l’Europe, l’Italie a connu depuis la fin de la seconde guerre mondiale de vastes processus de concentration et de spécialisation de son agriculture. Au cours des vingt dernières années, 3,5 millions d’hectares de surfaces agricoles ont été abandonnés, soit une superficie supérieure à celle de la Belgique. Les zones d’altitude se vident au profit des régions plus heureuses comme la plaine du Pô où se pratique une agriculture des plus intensives. Les myriades de petites exploitations qui subsistent encore risquent fort de disparaître à plus ou moins court terme, faute de repreneurs. En effet, 40% des chefs d’exploitation ont plus de 65 ans, et les jeunes ne se bousculent pas au portillon. Aujourd’hui, en plaine comme à la montagne, c’est de plus en plus souvent la main-d’œuvre immigrée, souvent clandestine, qui permet de tenir le coup.

On l’aura compris au terme de ce rapide tour d’horizon: le monde rural ne se porte, hélas, guère mieux en Italie qu’ailleurs. « L’agriculture est sur les genoux » se plaît-on à répéter ici et là. Tandis que les zones fertiles jouent la course aux hectares et la course aux primes, l’agriculture des campagnes plus défavorisées se sauvera-t-elle grâce au tourisme champêtre en plein développement? Devra-t-elle donc inévitablement se draper de pittoresque et offrir toutes sortes de services annexes pour subsister? En Italie comme partout, il reste en tous cas bien difficile de vivre du seul travail de la terre.

Sébastien Vanderborght



Pour tout contact

Secrétaire politique

Jean-Marie Gillet
 ☎ 010/ 65.74.41
 ecolo@walhain.net

Conseil communal

Agnès Namurois
 ☎ 010/65.83.97

Vincent Lethé

☎ 010/65.55.22

Conseil Aide Sociale

Marianne Sand
 ☎ 010/65.07.83

Agence Locale pour l'Emploi

Danielle Gallet
 ☎ 010/65.88.16



Editeur responsable et mise en page

Jacques Coppin
 Rue du Poncha, 3
 1457 Nil Saint Vincent
 ☎ 010/65.64.03

Savez-vous que ?

Quelle est la durée de vie de nos déchets dans la nature?

- mouchoir en papier :	3 mois
- journal :	3 à 12 mois
- allumette :	6 mois
- peau de fruit :	3 mois à 2 ans
- ticket de métro :	1 an
- mégot de cigarette :	1 à 5 ans
- chewing-gum :	5 ans
- briquet en plastique :	100 ans
- pneu en caoutchouc :	plus de 100 ans
- boîte, canette en aluminium :	100 à 500 ans
- sac, gobelet, bouteille en plastique :	100 à 1000 ans
- polystyrène expansé :	1000 ans

Ce tableau est tiré d'un petit livre « Un jour, un geste pour ma planète, édité chez Luc Pire

Le coin des gourmets : Pour manger des légumes

Acheter un beau chou chinois avec des feuilles bien vertes, en ayant soin de garder celle-ci pour les manger crues, en salade délicieuse et non piquante.

Couper le cœur bien blanc en grosses rondelles et les faire pocher 2 à 3 minutes dans une quantité d'eau salée.

Egoutter et ranger le chou dans un plat à gratin.

Mélanger une sauce blanche traditionnelle avec de l'oignon haché menu re-

venu dans moitié beurre, moitié huile d'olive. Ne pas oublier de remuer souvent pour ne pas laisser attacher la sauce.

Napper le chou. On peut aussi y ajouter des œufs entiers (1 par personne).

Mettre au four à température moyenne le temps que les œufs cuisent sans être durs (5 à 7 minutes).

Jacqueline Foret

Ne ratez pas ce point vert

Dorénavant, Ecolo-Walhain renseignera ici son délégué de quartier le plus proche de chez vous.

N'hésitez pas à prendre contact avec lui (ou avec l'un de nos élus mentionnés dans la colonne de gauche).

Une explication, un éclaircissement, un problème de quartier non résolu ou tout simplement le souhait d'être actif à nos côtés ? Ayez le réflexe « point vert ».



Danielle GALLEZ
 Rue de l'Eglise 6
 ☎ 010/65.88.16

LISTE N°5 VOIR PLUS LOIN





Les Locales ECOLO de Chastre et Walhain vous invitent à,

une conférence débat :

Quelle ruralité pour demain?

"Nos Campagnes disparaissent!"

- Quel avenir à la campagne pour nos enfants?
- Acheter une maison ici? Mais c'est tellement cher!...
- Bâtir ou rénover en respectant le caractère villageois, c'est possible!

Orateurs:

Francis Delporte, Président de la Fondation Rurale de Wallonie

Thierry De Bie, Animateur-coordonnateur de la Maison de l'urbanisme
(Centre Culturel du Brabant Wallon)

Yves Delforge, Président de la section "Orientation et Décentralisation" de la CRAT
(Commission Régionale de l'Aménagement du Territoire), ancien échevin ECOLO.

Programme:

- 1 *Introduction par Th. De Bie: situation en Brabant Wallon; développement des lotissements, course au logement, urbanisation progressive des campagnes...*
- 2 *Fr. Delporte : Le village idéal et le développement de l'habitat rural .*
- 3 *Y. Delforge.: Quelles pistes pour l'avenir? : le Schéma de Structure Communal (SSC) et le Plan Communal de Développement Rural (PCDR), comme outils de développement et d'encadrement de villages en mutation.*

Le Jeudi, 1er avril 2004 à 20 heures

Centre Culturel Emile Jadinon

Place Saint Vincent

Nil Saint Vincent

Entrée gratuite